



Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale
**Syndicat Autonome des Fonctionnaires Territoriaux
de la ville de Saint-Cyprien et de son CCAS
"FA-FPT St-Cyprien"**

Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

Saint-Cyprien, le 14 octobre 2009

Monsieur le Maire
Hotel de Ville
Place desoyes
68750 SAINT-CYPRIEN

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions d'avoir mis à notre disposition une salle municipale pour l'organisation de notre réunion d'informations syndicales du 5 octobre dernier.

Au cours de cette réunion, un certain nombre de problèmes a été évoqué par les participants. Leurs préoccupations concernent notamment les points suivants :

Le régime indemnitaire

Depuis de nombreuses années, le régime indemnitaire à St-Cyprien est une régieuse difficilement décriptable.

- Les agents souhaiteraient :
- une réparation transparente et égalitaire par grade qui pourrait faire l'objet d'un protocole soumis au C.T.P. Ce protocole définirait des critères objectifs de répartition et une évolution sur 4 ans au moins des coefficients multiplicateurs d'ajustement ;
 - un arrêté individuel d'attribution ;
 - une ligne spécifique à chaque indemnité sur le bulletin de salaire.

L'organigramme et l'organisation du travail

Dans certains services, la hiérarchie des grades n'est pas respectée. Des grades inférieurs dirigent des grades supérieurs ce qui engendre une démotivation des agents

Il n'existe aucune fiche de poste

Les affectations ne tiennent compte ni des compétences ni des aspirations des agents.

La mise en place d'un organigramme par service, largement diffusé, et l'élaboration de fiches de poste tenant compte des aptitudes et capacités de chacun contribueraient à atténuer les sentiments d'iniquité et de partialité.

Par ailleurs la consultation du calendrier des stages de formation pendant les heures de service n'est pas toujours acceptée par certains chefs de service. La formation étant un droit statutaire, une clarification en la matière est souhaitée.

L'hygiène et la sécurité

La mise à disposition des agents d'équipements de protection individuelle (EPI) n'est pas effective dans tous les services ou bien les EPI ne sont pas appropriés aux risques et conditions particulières de travail. Les agents utiliseraient des EPI souhaiteraient être associés au choix de ces équipements.

1/2

Les registres de sécurité sur lesquels les agents peuvent consigner les anomalies sécuritaires ne sont pas en place ou ne sont pas facilement accessibles.

Les différentes structures de travail ne sont pas toutes équipées en moyens d'hygiène : savon liquide, moyen d'essuyage à usage unique fixé au mur (et non pas traînant au sol ou sur support improvisé), ces équipements revêtant une importance plus particulière en cette période de prévention de pandémie.

Diverses autres attentes ont été exprimées dont ci-après un échantillon non exhaustif :

Ateliers municipaux

- Réparation des toilettes hors d'usage
- Séparation toilettes hommes / femmes
- Amélioration des locaux des personnels administratifs (fenêtre)
- Vestiaires individuels
- Installation de râteliers à vélos avec protection contre les intempéries
- Goudronnage de l'espace boueux

Ecole de musique

- Rénovation des locaux vétustes
- Réparation des infiltrations d'eau dans les bureaux

Afin de compléter, développer et argumenter les aspirations des agents et de recueillir vos commentaires et orientations nous vous serons reconnaissants de bien vouloir accorder un rendez-vous à une petite délégation de notre bureau syndical, aux jour et heure à votre convenance.

Nous vous remercions par avance et vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le Syndicat FA-FPT St-Cyprien,

Félix GIRONA
Secrétaire Général

2/2

Syndicat Autonome des Fonctionnaires Territoriaux de la ville de Saint-Cyprien et de son CCAS

"FA-FPT SAINT-CYPRIEN"

c/ Félix GIRONA - 4, rue Georges Ripert - 68750 Saint-Cyprien - Tél. 08 09 78 04 11
Affilié à la FA-FPT et à la FGAF - Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale

Syndicat Autonome des Fonctionnaires Territoriaux de la ville de Saint-Cyprien et de son CCAS

"FA-FPT SAINT-CYPRIEN"

c/ Félix GIRONA - 4, rue Georges Ripert - 68750 Saint-Cyprien - Tél. 08 09 78 04 11
Affilié à la FA-FPT et à la FGAF - Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale